

CRÉDITS ECTS 9		VOLUME HORAIRE 108 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Clémentine JOOSENS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Clémentine JOOSENS Audrey Lequeux

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CC-Assistant social	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences?:

- **Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes**
- Clarifier les mandats professionnels, institutionnel et social
- **Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux**
- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'activité d'apprentissage « sciences médico-sociales », l'étudiant sera capable

Niveau de connaissance :

- de décrire les concepts importants de l'ensemble de la matière
- de définir les mots clés utilisés dans le cours
- de relier le concept « santé » aux différentes approches vues au cours (historique, épidémiologique, psychologique, médicale et sociale)
- de repérer les représentations, stéréotypes, discriminations dans le domaine de la santé

Niveau d'application :

- de situer la place de l'assistant social dans son rapport aux différentes pathologies abordées

Niveau d'analyse :

- d'examiner le concept santé dans sa globalité à travers différentes approches (historique, épidémiologique, psychologique, médicale et sociale)

Niveau de création et de synthèse :

- de développer une connaissance « généraliste » des différentes pathologies

Maîtriser des concepts relatifs à la santé en vue de comprendre, voire sélectionner des outils d'intervention (y compris de prévention) les plus appropriés et les plus adéquats.

Sélectionner des informations pertinentes pour créer une définition/présentation de concepts relatifs à la santé à destination des personnes.

Institutions sociales

Au terme de l'activité d'apprentissage « institutions-sociales », l'étudiant sera capable :

Au niveau théorique :

Identifier ce qu'est un service, une institution sociale, un secteur.

Identifier les différents secteurs d'institutions sociales.

Décrire, pour chaque type d'institution :

Ses missions (finalités et rôle dans le tissu social).

Ses interventions (types d'actions menées, modalités d'accompagnement).

Son public cible (tranches d'âge, catégories socio-professionnelles, problématiques spécifiques).

Ses particularités (cadre légal, contraintes éthiques, spécificités culturelles ou organisationnelles).

De comparer celle-ci aux autres institutions d'un même secteur

Comprendre les enjeux de collaboration interinstitutionnelle et de travail en réseau.

Au niveau pratique :

Identifier, comparer et utiliser les principaux outils de recensement et de cartographie des institutions sociales (annuaires officiels, plateformes numériques, bases de données spécialisées, réseaux locaux).

Analyser une situation concrète et déterminer les services compétents à mobiliser.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.
Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Analyser les enjeux de santé selon les approches étudiées et mobiliser la connaissance des institutions sociales pour situer le rôle de l'assistant social, sélectionner des outils d'intervention et déterminer les services compétents face à une situation.

CONTENU

Sciences médico-sociales

Notions préliminaires

La cellule et le cancer

L'ADN et la transmission génétique

Le système cardio-vasculaire : physiologie et pathologies

Le système respiratoire : physiologie et pathologies

Le système digestif : physiologie et pathologies, la régulation de la glycémie et le diabète, l'alimentation

Les différents pathogènes et les maladies infectieuses (notion sur le système immunitaire, VIH)

Le système reproducteur et la grossesse, le développement de l'enfant

Les moyens de contraceptions et les infections sexuellement transmissibles

Les addictions

Notions de secourisme

Institutions sociales

Axe 1 : La précarité

Le secteur des difficultés socio-économiques

le secteur du logement

Le secteur socio-professionnel

Axe 2 : L'enfance et jeunesse

Prévention et promotion du bien-être du jeune

Soutien à la parentalité et à la famille
 Aide et protection de l'enfance et de la jeunesse
 Les hébergements de prise en charge institutionnelle
 Axe 3 : La santé
 La santé physique
 La santé mentale
 La santé sexuelle
 Le secteur des [ainé.es](#)
 Axe 4 : L'aide à la personne
 Le secteur des handicaps
 Le secteur de la migration
 Le secteur judiciaire et parajudiciaire

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Sciences médico-sociales

Sources et références: cf. cours

Institutions sociales

(à compléter)

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASA10011-SMSA1 — Sciences médico-sociales	Support de cours disponible sur Moodle
AASA10012-INSTI — Institutions sociales	Les supports de cours seront diffusés sur la plateforme Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASA10011-SMSA1 — Sciences médico-sociales	48 h	Français	Français
AASA10012-INSTI — Institutions sociales	60 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASA10011-SMSA1 — Sciences médico-sociales	syllabus, exposés, prises de note, travaux ponctuels, consultation d'ouvrages scientifiques, de documents audio-visuels et/ou numériques, d'articles scientifiques, de brochures et de livrets informatifs d'institutions impliquées dans la prévention de la santé.
AASA10012-INSTI — Institutions sociales	Cours magistraux et rencontres avec des intervenants de terrain, ainsi que du travail en autonomie, des lectures, des supports vidéos, des exercices pratiques (résolution de problèmes, mises en situation, analyse réflexive,...). Présentiel (sauf indication contraire)

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier assistant social. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier d'assistant social

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE se fait par AA

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASA10011-SMSA1 — Sciences médico-sociales	En septembre–janvier, l'évaluation consiste en un examen écrit en présentiel. Sa pondération est de 50 %. En février–juin, l'évaluation consiste en un examen écrit en présentiel. Sa pondération est de 50 %. En deuxième session, l'étudiant représente la matière du Q1 et du Q2 lors d'un examen écrit en présentiel. La pondération est de 100 %.
AASA10012-INSTI — Institutions sociales	En janvier, l'évaluation consiste en un examen écrit individuel comptant pour 50 % de la note. En juin, l'évaluation consiste en un examen écrit individuel comptant pour 50 % de la note. En août, l'évaluation consiste en un examen écrit individuel comptant pour 100 % de la note. L'étudiant doit représenter la partie de Q1 et de Q2 indépendamment de la note obtenue en session de janvier ou juin.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.